



Canne à sucre n°6 – mars 2013

Directeur de publication : Jean-Bernard Gonthier Président de la Chambre d'Agriculture de La Réunion - 24, rue de la source – BP 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

Animateur filière : Christophe Gossard.

Comité de rédaction : Chambre d'Agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

Membres associés au réseau d'épidémiologie : Anafruit, Armeflor, Association des Vergers de l'Ouest, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, ERCANE, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

A RETENIR

Suite à l'arrivée des pluies tardives en ce mois de janvier et au passage des cyclones DUMILE et FELLENG, pensez à intervenir rapidement dans vos parcelles pour limiter l'enherbement et surtout pour lutter contre les lianescentes.

MÉTÉOROLOGIE

Postes	Ste-Rose	St-Benoît	Ste-Suzanne	St-Paul l'Ermitage	St-Paul Vue Belle	St-Pierre	St-Philippe
Températures moyennes décennales (°C)	25,2	26	22,1	26	25,8	24,7	25,2
Températures moyennes mensuelles (°C)	25,4	26	24,9	25,9	NC	24,9	NC
Pluviométrie décennale (mm)	456,9	487,1	668,2	109,4	182,2	88,9	327,1
Pluviométrie mensuelle (mm)	408	726,4	542,2	125,5	206,5	415,5	NC

NC : données non connues

source : données météo France et CIRAD

Tableau 1 : Données météorologiques du mois de janvier 2013 comparées à la dernière décennie

PHENOLOGIE (stades végétatifs)

Parcelles	Communes	Lieu dit	Altitude	Variété	Date de récolte	Stade
1	Sainte-Rose	Bonne Espérance	65 m	R570	Fin juillet 2012	Croissance
2	Saint-Benoît	Helvétia	421 m	R570	Début août 2012	Croissance
3	Saint-Benoît	Beaulieu	66 m	R582	Début avril 2012	Croissance
4	Sainte-Suzanne	Bassin Bœuf	550 m	R575	Début juillet 2012	Croissance
5	Saint-Paul	Antenne IV	204 m	R575	Mi juillet 2012	Croissance
6	Saint-Paul	Saline les Hauts	881 m	R583	Mi juillet 2012	Croissance
7	Les Avirons	Tevelave	798 m	R583	Fin juillet 2012	Croissance
8	Saint-Pierre	Ravines des Cabris	194 m	R575	Mi juillet 2012	Croissance
9	Saint-Philippe	Le Baril	49 m	R570	Mi juillet 2012	Croissance

Tableau 2 : Suivi du stade végétatif de la canne sur les parcelles du réseau d'épidémiosurveillance

Suite aux vents forts cycloniques du mois de janvier 2013, des dégâts sont visibles sur la partie supérieure des tiges de canne situées en périphérie de la parcelle N°5, soit environ 10 % de la surface de celle-ci.

ETAT PHYTOSANITAIRE DES CULTURES

1) Evolution des adventices en janvier et février 2013 :

Parcelles	1	2	4	5	6	7	8	9
Date observation	14/01/13	09/01/13	09/01/13	10/01/13	10/01/13	10/01/13	05/01/13	07/01/13
Taux de recouvrement de la parcelle par les adventices (en %)	100 % -							
	30 % -							
	10 % -							
Principales adventices	<i>Litsea glutinosa</i> (avocat marron) <i>Asystasia gangetica</i> (herbe le rail) <i>Clidemia hirta</i> (tabac bœuf) <i>Rubus alceifolius</i> (raisin marron) <i>Psidium guajava</i> (goyavier) <i>Momordica charantia</i> (liane margose)	<i>Paspalum paniculatum</i> (herbe duvet) <i>Stenotaphrum dimidiatum</i> (trainasse gazon) <i>Paspalum dilatatum</i> (herbe sirop) <i>Ageratum conyzoides</i> (herbe à bouc) <i>Rubus alceifolius</i> (raisin marron)	<i>Paspalum paniculatum</i> (herbe duvet) <i>Paspalum urveilli</i> (herbe cheval) <i>Coronopus didymus</i> (herbe cressonnette ou corne cerf)	<i>Portulacaceae oleraceae</i> (pourpier) <i>Momordica charantia</i> (liane margose) <i>Lantana camara</i> (corbeille d'or)	<i>Desmodium incanum</i> (colle colle ou gros trèfle) <i>Portulacaceae oleraceae</i> (pourpier) <i>Raphanus raphanistrum</i> (Ravenelle)	<i>Phalaris arundinaceae</i> (herbe ruban)	<i>Panicum maximum</i> (fataque)	<i>Cardiospermum halicacabum</i> (liane poc poc), <i>Setaria pumila</i> (herbe queue de chat), <i>Commelina benghalensis</i> (herbe de l'eau)
Date intervention	Janvier 2013	Janvier 2013		Décembre 2012	Décembre 2012	Novembre 2012	Mi octobre 2012	Janvier 2013

Tableau 3 : Suivi du niveau d'infestation des adventices sur les parcelles du réseau d'épidémiosurveillance (notation de janvier 2013)

Les interventions réalisées sur les parcelles 1 et 9 au mois de janvier 2013, ont permis d'éliminer les dernières adventices présentes sur ces parcelles.

Parcelles		1	2	4	5	6	7	8	9
Date observation		04/02/13	05/02/13	10/02/13	08/02/13	08/02/13	05/02/13	04/02/13	07/02/13
Taux de recouvrement de la parcelle par les adventices (en %)	100 % -								
	30 % -								
	10 % -								
Principales adventices			<i>Paspalum paniculatum</i> (herbe duvet) <i>Stenotaphrum dimidiatum</i> (trainasse gazon) <i>Paspalum dilatatum</i> (herbe sirop) <i>Ageratum conyzoides</i> (herbe à bouc) <i>Rubus alceifolius</i> (raisin marron)	<i>Paspalum paniculatum</i> (herbe duvet) <i>Paspalum urveilli</i> (herbe cheval) <i>Coronopus didymus</i> (herbe cressonnette ou corne cerf)	<i>Portulacaceae oleraceae</i> (pourpier) <i>Momordica charantia</i> (liane margose) <i>Lantana camara</i> (corbeille d'or)	<i>Desmodium incanum</i> (colle colle ou gros trèfle) <i>Portulacaceae oleraceae</i> (pourpier) <i>Raphanus raphanistrum</i> (Ravenelle)			
Date intervention		Janvier 2013	Janvier 2013		Décembre 2012	Décembre 2012	Novembre 2012	Mi octobre 2012	Janvier 2013

Tableau 4 : Suivi du niveau d'infestation en mauvaises herbes sur les parcelles du réseau d'épidémiosurveillance (notation de février 2013)

- **Evaluation du risque suite aux notations de janvier et février :** Les parcelles situées sur les communes de Sainte-Rose, Saint-Benoit (lieu dit : Beaulieu) ont maintenu un niveau d'infestation maximum à 30 % (cf Tableaux 3 et 4).

Sur le secteur de Cambourg, commune de Saint-Benoît, l'infestation est la plus importante (60 % au bout du troisième mois après la récolte). D'une part, elle est liée à une pluviométrie plus importante en zone des hauts. D'autre part, on note la présence de mauvaises herbes beaucoup plus difficile à éliminer. Il est nécessaire pour cette zone, d'effectuer plus de deux interventions dans la parcelle car la croissance de la canne y est plus lente et donc la couverture intégrale de la parcelle prend plus de temps.

- **Conseils et alternatives :** Grâce à une première intervention précoce deux mois après la récolte et une seconde intervention au bout du 4^{ème} mois, le niveau d'infestation sur Saint-Benoît et Sainte-Rose sont acceptables. Cette stratégie a ainsi permis de diminuer sensiblement le niveau d'infestation jusqu'à la fermeture de la canne à sucre.

2) Etude de la dynamique des adventices après récolte :

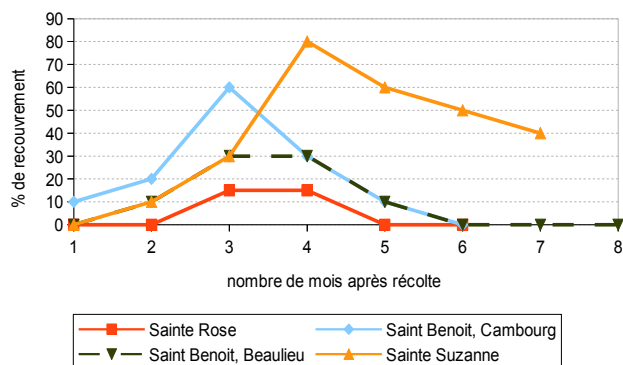


Figure 1 : Suivi du niveau d'infestation des parcelles du réseau d'épidémiosurveillance localisées sur la zone Nord Est

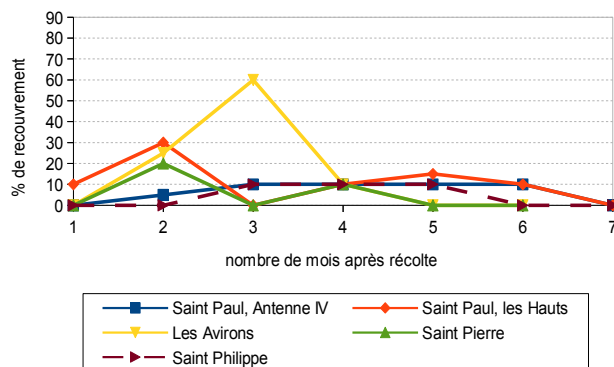


Figure 2 : Suivi du niveau d'infestation des parcelles du réseau d'épidémiosurveillance localisées sur la zone Ouest et Sud

Sur la zone Nord Est, c'est entre 3 et 4 mois après la récolte de la canne que le niveau d'infestation est le plus important (30 % en moyenne). (cf Figure 1)

Sur la zone Ouest et Sud, le niveau d'infestation moyen est plus faible que sur la zone Nord Est (15 % contre 30 %). Cela est lié essentiellement à un niveau de pluviométrie beaucoup plus faible sur ces secteurs (cf BSV canne à sucre de 2012). Les périodes d'intervention ont lieu généralement au bout du troisième mois après récolte de la parcelle, exceptée sur la parcelle localisée aux Avirons où l'exploitant est intervenu tardivement. (cf Figure 2)

OBSERVATIONS PONCTUELLES

Les foreurs de souche

Des attaques de foreurs de souche ont été observées sur différentes communes de l'île à la fois sur de la canne de début et de fin de campagne sucrière.

Communes	Lieu dit	Stade de la canne	Âge de la souche	Variétés				
				R570	R579	R582	R584	R583
Petite Ile	Anse les Hauts	2 mois	3 ans		25 %	25 %		
Les Avirons	Tévelave	3 mois	4 ans					50 %
Saint Paul	Fleurimont	Entre 2 et 4 mois	3 ans	20 %	20 %	20 %	20 %	

Tableau 5 : Recensement d'attaques de foreurs de souche sur différentes variétés de canne

Évaluation du risque : Dès que l'infestation atteint plus de 20 % de « cœurs morts » (rejets attaqués par les foreurs de souche), les pertes peuvent être importantes. En effet, le nombre de tiges usinables sur la parcelle est moins important d'où une perte de rendement sur la future récolte.

Moyens de lutte : Eliminer les coeurs morts présents sur votre parcelle